



Dominicales

6 décembre 2020

n° 467

Presbytère 01 34 60 06 05 e-mail : accueil@paroisse-fontenay.com

Site Internet : www.paroisse-fontenay.com

Paroisse virtuelle : <https://hozana.org/communaute/8830-paroisse-virtuelle-st-germain-de-paris>

Préparez les chemins du Seigneur



L'Eglise nous donne à contempler saint Jean-Baptiste. Il est la voix décrite par Isaïe qui crie dans le désert « Préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers. ». Ainsi il proclamait un baptême de conversion.

La conversion est le seul moyen d'aplanir le chemin du Seigneur : ouvrir son cœur et son intelligence à Dieu, réaliser de véritables changements dans notre existence en se détournant du péché et en étant de plus en plus fidèle à l'Évangile. La conversion, indispensable à la foi, permet de recevoir le Christ, source de la vie éternelle.

Nous ne pouvons pas le faire par nous-même avec nos propres forces, mais avec la grâce du Seigneur. Cette grâce peut nous travailler pendant que nous faisons notre examen de conscience en invoquant l'Esprit-Saint et ses 7 dons sacrés.

Tout cela pour quoi ? Pour nous préparer à ce que proclame Pierre : « ce que nous attendons, selon la promesse du Seigneur, c'est un ciel nouveau et une terre nouvelle où résidera la justice ». Oui, nous nous préparons à l'épanouissement de notre vie éternelle qui a commencé par notre baptême.

Si notre baptême a été l'amorce de notre conversion, nous le savons, il y a encore tant à faire pour changer nos cœurs.

p. Serard+, curé

Agenda Paroissial



MESSE : Merci de respecter les consignes de distanciation détaillées en page 4

Messe de semaine

- Mardi 19h
- Mercredi, Jeudi 9h
- Vendredi 19h
- Samedi 9h

Messe dominicale :

- Samedi 18h
- Dimanche 9h30, 11h et 18h

Si, compte-tenu du contexte si particulier que nous vivons, vous ne pouvez assister à la messe dominicale en raison de l'affluence, pensez à la messe du dimanche soir, et n'hésitez surtout pas à venir à la messe en semaine : soyons raisonnables et mettons tout en œuvre afin d'assurer les distances nécessaires entre chacun.

MESSE CHEZ SOI : il est recommandé aux personnes fragiles de continuer à suivre la messe à distance, et de demander que leur soit portée la communion par le Curé (par mail ou téléphone)

→ La messe en lien vidéo sur internet sur la télévision

→ La liturgie domestique en ligne sur notre site et notre page hozana

LA QUÊTE :

1/ Pendant la messe

2/ Faire un chèque couvrant vos dons et le déposer sous enveloppe dans la boîte aux lettres du presbytère, ou bien l'envoyer par la poste au 5 rue Pierre Curie, 78330 Fontenay-le-Fleury

3/ Télécharger l'application "La Quête", créer votre compte avec vos données bancaires et rechercher la paroisse Saint Germain de Paris à Fontenay-le-Fleury, l'enregistrer dans vos favoris, et faire un don du montant que vous souhaitez, quand vous le souhaitez. Cette application est utilisée partout en France et remplace la quête en liquide au quotidien.

4/ Payer sur le site diocésain dédié : <https://donner.catholique78.fr/quete/>

**MARDI 8 DECEMBRE à 19h,
MESSE DE LA SOLENNITE DE L'IMMACULEE CONCEPTION**

8 décembre

Merci Marie



L'ÉGLISE EST OUVERTE CHAQUE JOUR, vous pouvez vous y recueillir à tout moment, dans le respect des gestes barrière, en cochant la case « motif familial impérieux » dans votre attestation de dérogation.

ADORATION EUCHARISTIQUE

Mardi, vendredi, de 18h à 19h,

1 créneau pour les familles : mercredi de 14h30 à 16h30

LES PERMANENCES DU SECRETARIAT REPRENENT :

Mardi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

**CHANGEZ VOS CŒUR !
LA CONVERSION COMMENCE PAR LA
CONFESSION ! ☺**

CONFESSIONS LES SAMEDIS de 10h à 12h, DURANT LES TEMPS
D'ADORATION, OU SUR RDV AU 01.34.60.06.05. VISITES À
DOMICILE SUR DEMANDE.



ATTENTION LE CURÉ SERA ABSENT DU 26 DECEMBRE AU 2 JANVIER

INTENTIONS DE MESSE :

Dimanche 6 Décembre : Beradette BABOIN, René CARBONNE, Famille MALLET-MERCIER

Lundi 7 Décembre : André JILIANE

Mardi 8 Décembre : Paulin ZABETH, Famille RODIGUES, Famille BLIVET

ILS SONT DEVENUS ENFANTS DE DIEU:

Chloé COMBE

ILS NOUS ONT QUITTES :

Anne-Michèle MALET

LE CATECHISME ET L'AUMÔNERIE NE REPRENENT PAS POUR L'INSTANT. DES
INFORMATIONS VOUS PARVIENDRONT PAR MAIL DE LA PART DES RESPONSABLES.

LE DENIER DE L'ÉGLISE



L'Église ne vit que des dons des paroissiens. Elle ne reçoit aucune subvention. La quête pendant la messe a pour mission de faire face aux dépenses courantes de la paroisse. Le denier de l'Église permet à nos prêtres de pouvoir vivre dignement. Notre don sera entièrement utilisé pour soutenir l'Église. Il n'y a aucun montant minimum à donner : chaque geste soutient. Un grand MERCI par avance !

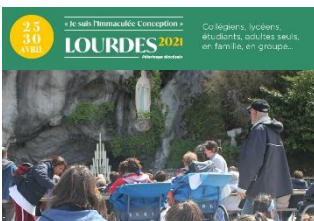
Envoyez votre don à l'adresse suivante : Diocèse de Versailles – Service des ressources financières 16 rue Mgr Gibier – 78000 VERSAILLES

L'ABBAYE DE MONDAYE a accueilli certains de nos enfants de chœur pour les former à la liturgie. Aujourd'hui, ils ont besoin de nous à leur tour, afin de tenir bon pendant ce temps de confinement.

Faites vos achats de Noël en ligne au sein de leur boutique, vous serez livrés à domicile :

Livres, CD, produits monastiques

<http://www.mondaye.com/mondaye/la-librairie-saint-norbert>



PELERINAGE DIOCESAIN A LOURDES DU 25 AU 30 AVRIL 2021

Le pèlerinage de Lourdes 2021 se prépare ! Retenez déjà les dates : du dimanche 25 au vendredi 30 Avril
Plus d'informations à venir.

Consignes sanitaires appliquées à l'église, valables du 3 décembre au 15 décembre 2020

Les églises sont ouvertes au public. Tout rassemblement ou réunion y sont autorisés dans les conditions suivantes :

- Une distance minimale de deux emplacements est laissée entre ceux occupés par chaque personne ou groupe de personnes partageant le même domicile,
- Une rangée sur deux est laissée inoccupée.

Rappel des consignes sanitaires :

- Utilisation du gel hydro-alcoolique proposée à l'entrée,
- Port du masque obligatoire pour tous à partir de 11 ans,
- Respect de la distance physique d'1 mètre entre personnes ne vivant pas sous le même toit,
- Paniers de quêtes présentés à l'assemblée par des porteurs, sans circulation du panier de main en main.

Attestation : Les personnes se rendant à l'église doivent se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case correspondante.